



INTERVENTION APRÈS SINISTRE

LA CONFIANCE SE GAGNE
SUR LE TERRAIN



INTERVENTION APRES SINISTRE

DES SOLUTIONS EN CAS D'INCENDIE ET DE DÉGÂTS DES EAUX

Nos équipes de proximité interviennent 7j/7 pour sécuriser, décontaminer, assainir et nettoyer vos espaces après sinistre.

Expérimentés et aguerris, nous mettons en place des mesures et moyens d'urgence dans les meilleurs délais afin de préserver et sécuriser au mieux vos matériels et bâtiments.



Contact téléphonique
7j/7



Intervention dans
toute l'Île-de-France



Expertise sur mesure
et devis rapide



Une solution à
chaque situation

DES INTERVENTIONS SUR MESURE

Nous adaptons nos procédés d'intervention à chaque sinistre, selon son contexte. Nous réalisons notamment des opérations de décontamination suite à un incendie ou à un déversement de produits chimiques ou pétrochimiques. Quant aux opérations d'assainissement et d'assèchement, elles sont déployées suite à un dégât des eaux, quelle qu'en soit son origine. Nos techniciens utilisent divers matériels et techniques, permettant de traiter tous types de supports (bâtiments, mobiliers, équipements, matériels...)



Avant



Après

LA GESTION D'UN SINISTRE REQUIERT UNE INTERVENTION RAPIDE POUR EN LIMITER LES IMPACTS SUR VOS BIENS ET BÂTIMENTS.

Le premier engagement de nos équipes est de mettre en œuvre les mesures et moyens d'urgence nécessaires à la mise en sécurité des lieux, pour éviter l'aggravation des dommages. Le second engagement consiste à traiter les dommages les plus divers causés aux matériels et bâtiments, en amont de leur remise en état.

NOS PHASES D'INTERVENTION

1 MESURES D'URGENCE

- Mise en sécurité
- Bâchage
- Petite démolition
- Déblayage (gravats, encombrants et déchets divers)
- Balisage de la zone
- Pompage des eaux usées
- Fermeture provisoire des portes et fenêtres

2 DÉCONTAMINATION ET TRAITEMENT

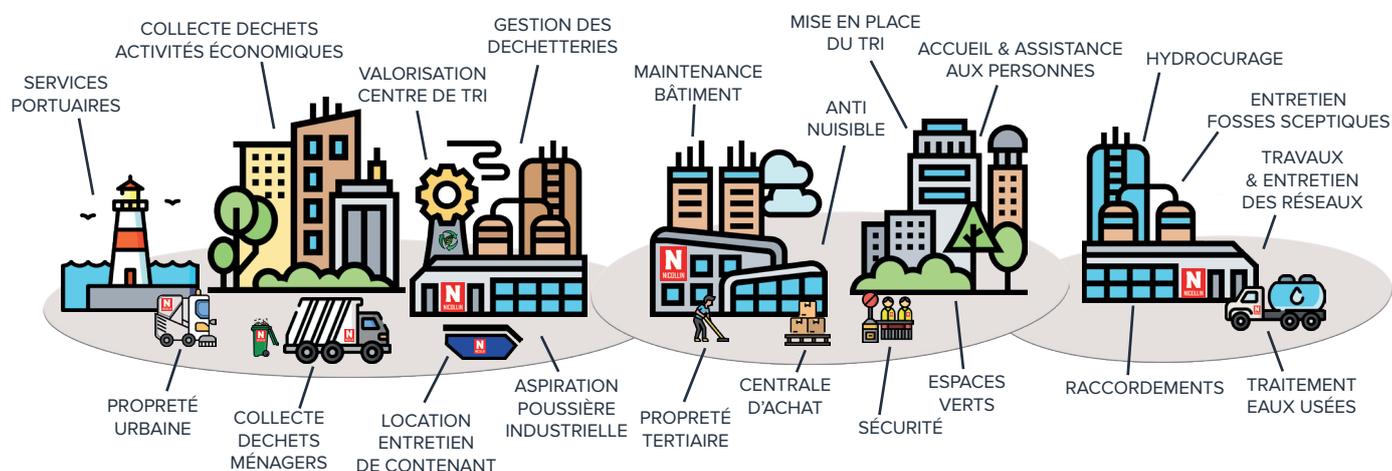
- Décontamination et aérogommage
- Evacuation des déblais et déchets divers
- Elimination des suies sur murs, sols, plafonds, biens et matériels
- Nettoyage par pulvérisation des supports endommagés
- Neutralisation d'odeurs

3 ASSÈCHEMENT

- Aspiration des eaux
- Détection du taux d'humidité de la ou des zone(s) sinistrée(s)
- Mise en place des appareils d'assèchement adaptés
- Contrôle hygrométrique



ENVIRONNEMENT - SERVICES - EAU



CONTACT

Charlotte CHAUMET-RIFFAUD

Chargée d'affaires Après Sinistres

c.chaumetriffaud@groupenicollin.com

06.28.43.88.94

NICOLLIN
ENVIRONNEMENT

4895 rue de la Jeune Parque

34073 MONTPELLIER

Tél : 04 11 93 43 64

NICOLLIN
SERVICES

Parc d'Activité «la Garrigue»

34170 CASTELNAU-LE-LEZ

Tél : 04 99 77 33 33

NICOLLIN
— EAU —

134 rue des Jardins

30120 MOLIERES-CAVAILLAC

Tél : 04 67 81 17 72



www.groupenicollin.com